



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

Nant, le 9 janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la commune de Nant se tiendra
le jeudi 15 janvier 2026 à 18h dans le « petit hall ».

Ordre du jour du Conseil Municipal :

1. Nomination du secrétaire de séance ; délibération
2. Approbation PV du conseil précédent ;
3. Décisions du Maire ;

FINANCES

4. Budget principal 2025 : décision modificative n° 3 ; délibération
5. Subvention exceptionnelle 2025 – Retro movies ; délibération

RESSOURCES HUMAINES

Mairie

6. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ; délibération
7. Modalités de versement du CIA ; délibération
8. Renouvellement du contrat statutaire – Assurance du personnel ; délibération

École

9. Filière médico-sociale : création d'un emploi permanent ; délibération

Maison de santé

10. Avenant à la convention entre le Centre de santé polyvalent et la Commune – nettoyage des locaux ; délibération
11. Mise à disposition de parcelles communales H563 et H559 situées à Cantobre ; délibération
12. Bail de location Hôtel de Ville Commune à la Communauté de Communes Larzac et Vallées ; délibération
13. Bail de location Maison de santé Commune à la Communauté de Communes Larzac et Vallées ; délibération
14. Rachat d'une concession au cimetière de Nant ; délibération

Questions diverses / information du Maire

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Richard FIOL



Selon l'article L2121-17 du CGCT « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».